

« Au courant d'AIRE »

Bulletin de l' **A.I.R.E** , Association Intercommunale des Riverains de l'EYGOUTIER et ses affluents

44, bd. E.V.Pont 83130 La Garde tél.: 0494274897 mail :a.i.r.e@free.fr site : <http://eygoutier.free.fr>

Mars 2012

“ la riviero deis amourié ”

n°21

Directeur de publication : Philippe Roederer

Tirage : 200 exemplaires et diffusion par mail

l' Assemblée générale

aura lieu le **jeudi 5 avril 2012** à 18 heures,
maison communale **Gérard Philippe** à la **Garde**, salle 115.

Vous y êtes cordialement invités

l'ordre du jour sera :« rapports sur l'exercice 2011,
avancement des « projets », nouvelles diverses,
évolution et devenir de l'association ».

EDITORIAL

“Le « tout fout le camp » est une rengaine aussi vieille que l'homme”

Lucien Jerphagnon



Lors de notre dernier conseil d'administration, il y a 3 semaines, nous avons été amenés à faire un rapide bilan du passé récent, bilan assez maigre, il faut le reconnaître et passablement démotivant.

Il y a de multiples raisons à cela, très différentes les unes des autres : d'abord, nos facteurs personnels : âge, difficultés, ennuis, centres d'intérêts nouveaux etc., ensuite des facteurs qu'on qualifiera pudiquement de « locaux » qui se traduisent essentiellement par des délais - délais de prise de décision notamment -, par des « sans suite », par des lacunes ou de l'inertie (qui parfois ont des allures de rétention d'information voire plus) ; tous ces facteurs dans un contexte général de crise et de « tout fout le camp ». A contrario, la nature, elle, a été plutôt favorable pour notre bassin de l'Eygoutier alors qu'alentour des sinistres - regrettables évidemment - ont eu le mérite de mettre nos édiles en état d'alerte.

Le Président a explicité ces raisons qui font que s'il a encore la « foi » il a beaucoup moins envie de « pratiquer » et que cette foi n'est plus de celles qui « soulèvent les montagnes ».

Ce bilan étant fait nous avons tenté de définir une orientation de l'association pour la suite. Nous ne sommes pas arrivés à des conclusions très précises : la seule qui l'ait été est qu'il **ne faut pas que l'AIRE gâche le crédit qui lui est reconnu pour sa connaissance et sa compétence.**

Philippe Roederer

«l'ampleur et l'importance de ce projet me conduisent à m'interroger sur la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement projeté. Il me semble, en effet, que sa réalisation nécessite un portage par une **structure dotée de moyens techniques et financiers importants**. le SIAHE, dans son actuelle configuration, **dispose[il] réellement de la surface optimale**? Ne faudrait-il pas prévoir d'impliquer d'autres collectivités très concernées tant du point de vue des effets escomptés que des financements?.... je pense naturellement à la ville de Toulon et à la **communauté d'agglomération " Toulon-Provence-Méditerranée"** »

C'était de la main du préfet du VAR, E.Bisch, en décembre 2003 ; il proposait d'ailleurs une réunion pour donner une suiteprochainement !

Dès ce moment précis, et nous appuyant sur ce texte qui nous paraissait avoir valeur de prescription, nous avons demandé et redemandé cette évolution...

En 2007, les membres du SIAHE étaient pratiquement acquis à cette idée mais ont néanmoins décidé de temporiser jusqu'après les élections municipales de 2008.

Puis il y a eu les inondations que l'on connaît. Celles de juin 2010 en Dracénie ont provoqué le choc décisif : il a enfin été décidé que TPM prendrait la « compétence » inondations qui sera effective à partir du 1^{er} janvier 2012 .

Une Commission a été nommée, présidée par Yannick Chênevard, Vice-présidente Mme Montfort, pour la prévention des inondations et la protection des populations. Cette commission doit être opérationnelle immédiatement. Elle a nommé un chargé de mission M.Gilles Neveu.

Sa première réunion aura lieu le 21 mars pour définir ses objectifs et identifier les problèmes.

Dores et déjà elle a pour premier objectif de développer le dispositif d'alerte et de protection des populations (qui s'était avéré insuffisant en 2010, cf. notre dernier bulletin)

Elle « planchera » aussi sur la préparation de la création d'un Syndicat mixte fermé (TPM + communes hors TPM) qui prendrait le relai en attendant qu'une structure unique pour toutes (?) les rivières de l'aire toulonnaise de Reppe au Gapeau (en partie) le complète et le remplace vers 2014 .

Précisons que les risques couverts se limitent aux inondations : par débordement des rivières, par les ruissellements, par submersions marines. La couverture géographique de la commission dépasse donc largement les bassins versants. Par contre, les pollutions, l'entretien, la distribution d'eau etc restent dans les attributions des syndicats.

Tout ce qui vient d'être dit est encore au conditionnel, hormis la création et le démarrage de la Commission : il conviendra donc de suivre de très près ce qui va maintenant se passer .

Pour conclure, espérons que ces changements seront profonds et efficaces .

Nous exprimons aussi le souhait très fort que l'AIRE soit associée, au moment qui conviendra et de la manière qui conviendra, aux travaux de ces organismes .



Ces images illustrent le dilemme :
 -soit, le réseau d'assainissement déverse des excréments dans la rivière ; cela arrive de temps en temps et en l'absence d'eau c'est la puanteur et les mouches ...
 -soit, par très grosses pluies, ces surverses évitent de saturer le réseau et la station d'épuration .(ci-dessous)

Dans les deux cas il y a pollution, concentrée ou diluée ; cette dernière est acceptable, l'autre, non ; les causes n'étant pas identiques , une solution doit pouvoir être trouvée .



PALAIS NEPTUNE, SALON DE L'HABITAT : STANDS DU MART ET DE L'AIRE . Du vendredi 16 au dimanche 18 mars .

COTISATION ANNUELLE : 5 € , pour marquer votre soutien

Nom:

Adresse:



:

mail :

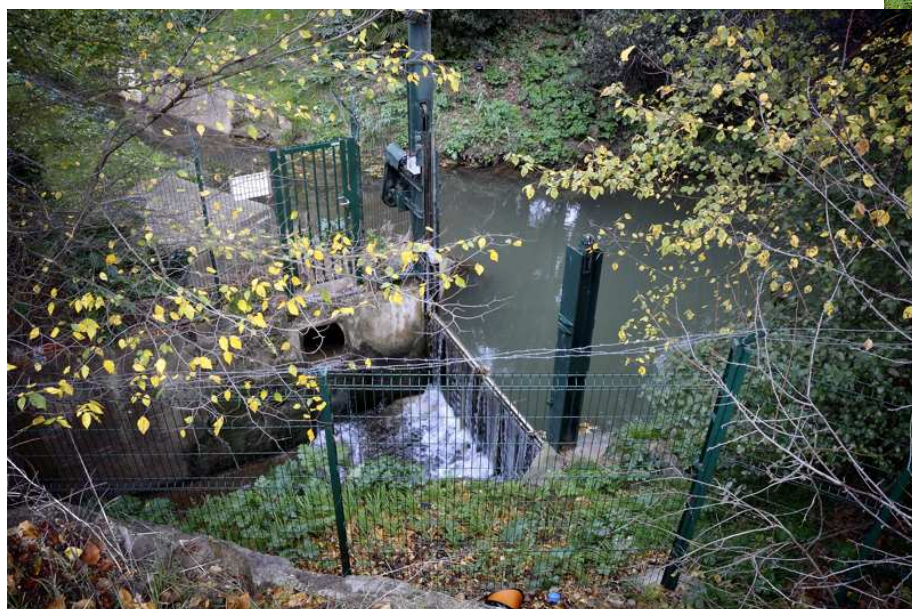
@

chèque ☐ espèces ☐ , au trésorier Guy Grossemy, impasse San José, la Garde ou au siège
 ou , mieux encore, par virement au CCP de l'AIRE 1562375 Y Marseille

L'adresse **mail**, c'est essentiel pour vous envoyer les nouveautés . Envoyez la nous par mail si ce n'est déjà fait .



Poubelles sur berges



Bâtir sur sable ?

Le batardeau